

■ **ART COULEURS Sàrl**, à Morges, CH-550-1035382-3, peinture et plâtrerie (FOSC du 30.07.2003, p. 11). Statuts modifiés le 24 août 2004. Siège transféré à Gland, chemin du Ruttet 10. D'Andrea Matera Marie-Christine, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 10'000 à Perez Garcia Francisco, d'Espagne, à Nyon, associé sans signature. Matera Maxime, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 10'000 comme suit: CHF 5'000 à l'associé Perez Garcia Francisco, dont la part est portée de CHF 10'000 à CHF 15'000, CHF 2'000 à Wittwer Bruno, de Trub, à Gland, et CHF 3'000 à Wittwer Michellé, d'Afrique du Sud, à Gland, associés-gérants avec signature collective à deux.

Journal no 9230 du 03.09.2004  
(02440950 / CH-550.1.035.382-3)